

# LA LETTRE

DU CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES



**CRÉDIT IMMOBILIER :**  
des opportunités à saisir

**CONCERT TOUT CA POUR MOI :**  
Toutes les photos sur [www.toutcapourmoi.fr](http://www.toutcapourmoi.fr)

Nous en faisons +  
pour votre 1<sup>er</sup> achat



## Achat de la résidence principale : le Crédit Agricole en fait +

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le Prêt à Taux Zéro Plus (PTZ+) permet à un plus grand nombre de Français d'accéder à la propriété. Un dispositif complété par l'offre Primmo du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres.

### Achat d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux, construction nouvelle ...

Quel que soit le projet, le Prêt à taux zéro+ <sup>(1)</sup> est aujourd'hui accessible sans conditions de ressources, à toute personne qui désire devenir propriétaire de sa 1<sup>ère</sup> résidence principale ou qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 années précédant la nouvelle acquisition.



Distribué plus largement, le PTZ+ bénéficie d'un montant relevé par rapport à l'ancien prêt à taux zéro. Son montant est déterminé en fonction de plusieurs critères : composition de la famille, nature du bien immobilier (neuf ou ancien), son emplacement géographique et sa performance énergétique.

### Coup de pouce supplémentaire pour les bénéficiaires du PTZ+

En complément du PTZ+, le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres vous propose un prêt de 20 000 € à conditions préférentielles (voir ci-contre, le chiffre du mois).

**2,72%**  
TEG annuel fixe<sup>(2)</sup>

20 000 € à 2,72 % TEG annuel fixe sur 20 ans : ce sont les conditions préférentielles que le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres propose aux bénéficiaires du PTZ+.

Ce prêt est un coup de pouce supplémentaire pour financer la résidence principale.

Si le montant est de 20 000 € maximum, le TEG varie en fonction de la durée du prêt : de 10 à 30 ans

### AVANTAGE CA Découvrez la nouvelle applica-

tion iPhone « Heureux Propriétaire » du Crédit Agricole\*. Cette application gratuite vous permet de sélectionner des annonces immobilières en fonction de votre budget mensuel, de connaître le montant du Prêt à taux zéro+ (PTZ+) possible pour chaque bien immobilier et d'être mis en relation avec un Conseiller du Crédit Agricole.

### Vous souhaitez acheter votre 1<sup>er</sup> appartement ou votre 1<sup>ère</sup> maison ?



L'application « Heureux Propriétaire » est un véritable mode d'emploi pour votre 1<sup>er</sup> achat. Flashez ce code avec votre smartphone pour découvrir l'application

### Notre conseil

Vous voulez savoir quel est le montant du PTZ+ dont vous pouvez bénéficier, les conditions auxquelles vous pouvez emprunter... Interrogez votre conseiller. Il vous aidera à établir un plan de financement pour bénéficier des meilleures conditions en fonction de votre situation personnelle.

(1) Dans les limites et conditions réglementaires du Prêt à taux zéro+ en vigueur au 01/01/11.

(2) Le Prêt Primmo du Crédit Agricole est commercialisé uniquement par le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres et réservé à l'acquisition de la résidence principale en complément du Prêt à taux zéro+, selon la réglementation en vigueur au 01/01/2011, voir conditions en agence. Offre valable du 11/04/2011 au 30/06/2011, pour un prêt immobilier d'un montant de 20 000 € maximum, décaissé en une seule fois. Pour une durée de 20 ans, le remboursement s'effectue en une 1<sup>ère</sup> mensualité d'un montant de 109,29 € et 239 mensualités de 108,18 €, coût total du crédit : 5 963,32 €, taux effectif global annuel fixe : 2,72%, assurance décès-invalidité obligatoire comprise. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Prêteur : Crédit Agricole Mutuel de Charente-Maritime Deux-Sèvres, établissement de crédit agréé, 12 bd Guillet Maillet, 17117 Saintes Cedex. 399 354 810 RCSaintes. N° d'immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurance : 07 023 464.

\* L'utilisation de l'application suppose de détenir un téléphone compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « heureux propriétaire » de l'App Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc.

# Tout CA pour Moi, destiné aux 14-25 ans

Le jeu **Tout CA pour Moi**, qui s'est déroulé sur [www.toutcapourmoi.fr](http://www.toutcapourmoi.fr) du 18 janvier au 28 février, s'est concrétisé le 13 avril par le concert privé du rappeur Soprano à la Rochelle.



**Mehdi >**

**24 ans originaire de Rochefort, grand gagnant du jeu Tout CA pour Moi, a rassemblé plus de 720 amis.**

« Je tenais à remercier tous ceux qui ont vraiment cru en cet évènement ainsi que le Crédit Agricole (enfin une Banque qui bouge pour les jeunes) ainsi que tout ceux ayant participé de près ou de loin à ce Concert Privé de Soprano. Encore merci à tout le monde... »

Retrouvez l'ambiance de la soirée, toutes les photos et la vidéo du concert sur [Facebook](#) ou [www.toutcapourmoi.fr](http://www.toutcapourmoi.fr)

**Unique et innovant**, le jeu Tout CA pour Moi a été construit pour et avec des jeunes de Charente-Maritime et Deux-Sèvres. En amont, plusieurs groupes de jeunes ont donné leur avis, exprimé leurs préférences et leurs attentes. La plus belle preuve de leur satisfaction, quelques commentaires postés sur la page Facebook du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres...

« Merci d'avoir réalisé un de mes rêves, merci pour ces souvenirs à jamais gravés dans ma tête, merci pour cette soirée inoubliable... »

« Un concert inoubliable grâce à vous. Vraiment Merciii !! C'était ENORME !! : D »



## Dessine-moi tes rêves : plus de 700 talents !

Lors du concours « Dessine-moi tes rêves », plus de 700 dessins ont été reçus en agence ou téléchargés sur [www.ca-kids.fr](http://www.ca-kids.fr). Suite à une sélection des plus beaux dessins, 9 jeunes artistes ont remporté un chèque de 150 €, à déposer sur leur Livret A au Crédit Agricole. Les gagnants ont reçu leur prix lors des Assemblées Générales de Caisse Locale ou en agence.

Retrouvez une sélection des meilleurs dessins sur [www.ca-kids.fr](http://www.ca-kids.fr) et découvrez de nombreux jeux pour les moins de 12 ans.



## Le relevé de compte devient mensuel

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, les détenteurs du Compte-Service Confort ou Performance recevront un seul relevé de compte gratuit par mois.

**Bon à savoir :** pour connaître en temps réel la situation de vos comptes, connectez-vous sur [www.ca-cmds.fr](http://www.ca-cmds.fr). Ce service est gratuit\*. Pour obtenir votre code d'accès, appelez le 09 74 75 76 77 (appel non surtaxé) et dites « assistance ».

## NOUS CONTACTER Rendez-vous renseignements

[www.ca-cmds.fr](http://www.ca-cmds.fr)  
[m.ca-cmds.fr](http://m.ca-cmds.fr) (internet mobile)

**09 74 75 76 77**  
Du lundi au vendredi, de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 18h. (appel non surtaxé)

## NOUVEAU N° d'opposition carte

**09 77 40 05 14** (appel non surtaxé)

## Comment fonctionne le bonus Gold ?



Le **Bonus Gold** est une exclusivité du Crédit Agricole. En complément des services des cartes Gold MasterCard, il récompense votre fidélité et fait baisser la cotisation de votre carte <sup>(1)</sup>.

**Son principe :** chaque fois que vous effectuez un paiement ou un retrait dans un distributeur de billets du Crédit Agricole avec votre carte Gold MasterCard, vous économisez 0,10 €.

Par exemple, si vous effectuez chaque semaine 6 paiements avec votre carte Gold et un retrait dans un distributeur de billets du Crédit Agricole, votre bonus atteindra 36,40 € au bout d'un an, qui se déduiront de votre cotisation carte.

Chaque mois, votre relevé de compte fait apparaître le montant de votre Bonus Gold acquis au cours du mois précédent. Vous suivez en direct l'économie réalisée, à valoir sur votre prochaine cotisation carte. **Plus vous utilisez votre carte Gold, plus sa cotisation baisse !** Une raison supplémentaire pour choisir cette carte qui vous offre plus d'avantages.

1) Le bonus Gold du Crédit Agricole est une réduction de prix qui s'applique dès votre 2ème cotisation annuelle, à raison de 0,10 € par retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole et par paiement (hors Monéo), à l'exception, sur certaines autoroutes, des règlements successifs effectués aux péages sur une courte période qui constituent une opération unique. Une participation financière minimum au titre de chaque cotisation reste à votre charge (1€). Le bonus Gold s'applique aux cartes Gold MasterCard à usage non-professionnel. Offre sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale. Conditions et tarifs en vigueur au 01/04/11. \* Hors frais d'opérateur. Service gratuit pour les particuliers.